



Appel du congrès du SNESUP-FSU

(Rouen, les 31 mai et 1^{er} juin 2016)

Le Congrès d'études du SNESUP-FSU se tient dans le contexte d'un mouvement social de grande ampleur, dont les enjeux politiques et syndicaux sont historiques. Le passage en force de la loi Travail aurait des conséquences dramatiques pour tou.te.s les salarié.e.s, du privé, mais aussi de la Fonction publique. Avec la FSU et les autres organisations syndicales engagées dans la lutte contre ce projet de loi, le SNESUP renouvelle son exigence de retrait et appelle tous les personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) à étendre les mobilisations contre cette loi, à exiger de nouveaux moyens en faveur de l'ESR et à porter leurs revendications.

Il aura fallu la protestation unanime de l'ensemble de la communauté universitaire (dont les organisations syndicales, le CNESER, les conseils d'administration des organismes de recherche et plusieurs prix Nobel) pour que sur les 256 millions de suppression de crédits du budget 2016 de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR), les 134M€ de prélèvement sur les fonds de roulement des organismes de recherche soient annulés. Par contre, la Mission interministérielle pour l'enseignement supérieur et la recherche (MIREs) reste amputée de 123M€ alors que les crédits récurrents pour la recherche sont notoirement insuffisants, ce que ne peut compenser l'augmentation des ressources de l'Agence nationale de la recherche (ANR) de 65M€ cette année et de 120M€ l'année prochaine. Augmentation déjà annoncée depuis deux mois par le Président de la République : le gouvernement reprend donc tout de suite ce qu'il comptait donner plus tard ! De fait, le budget de l'ESR ne permet plus de faire face à la hausse du nombre d'étudiant.e.s et se voit amputer de 50M€ : les étudiant.e.s, les enseignant.e.s et les chercheur.e.s attendront.

Jeudi 26 mai, lors du colloque de la Conférence des présidents d'université (CPU) à l'Université d'Orléans, Madame la Ministre a reconnu que le budget devait être augmenté et a promis un plan pluriannuel de financement de l'ESR. Il s'agit d'un engagement louable en cette dernière année de quinquennat. Mais nous devons nous mobiliser dès maintenant et à la rentrée pour que Bercy le respecte. De l'avis même du secrétaire d'Etat à l'ESR, un milliard d'euros serait au minimum nécessaire pour assurer la démocratisation de l'enseignement supérieur et une croissance du budget de la MIREs de 3,5 milliards d'euros par an pendant dix ans, pour améliorer les conditions d'études, de travail et de recherche, en vue d'atteindre (dans 10 ans !) 2% de PIB consacré à l'Enseignement supérieur et 1% à la recherche publique. Les 6 milliards de financement du crédit impôt recherche (CIR) doivent être remis en cause.

Le SNESUP-FSU, rappelle qu'il y a toujours nécessité de remettre à plat la réforme de la formation des enseignant.e.s. Il souligne l'importance des revendications suivantes : un tiers temps maximum de service pour les stagiaires, une allocation d'études, un pré-recrutement pour les étudiant.e.s et, pour les ESPE, un fonctionnement démocratique, un budget autonome, fléché et correspondant aux besoins. En développant le M1 en alternance, le ministère ampute de moitié la formation dispensée par les ESPE, déjà insuffisante pour appréhender toute la diversité et la complexité du métier. Ce dispositif nie le principe même d'une alternance intégrative et d'une entrée progressive dans le métier et déporte la formation vers une adaptation précipitée aux gestes professionnels. C'est ce modèle d'"alternance" que le ministère veut développer. Comme les élu.e.s FSU des ESPE réuni.e.s le 24 mars dernier, nous dénonçons la dégradation continue de la qualité de la formation (maquettes non respectées ou amputées, manque de moyens, suppression d'espaces de formation...) et l'absence totale de démocratie dans les instances des ESPE (conseils d'école, COSP, conseils de perfectionnement) dans lesquelles aucune avancée n'est possible, ce qui entraîne la démobilisation et la désespérance des enseignant.e.s et des conseiller.e.s principaux d'éducation (CPE) ainsi que des difficultés pour les étudiant.e.s à faire face aux exigences.

Enfin nous entrons dans le 3ème mois de lutte contre le projet de loi Travail. Les pétitionnaires, les manifestant.e.s, des député.e.s et 70% des français.es n'étant pas parvenu.e.s à faire bouger le gouvernement, plusieurs secteurs dont celui de l'énergie se mettent en grève et des blocages sont organisés. Le gouvernement qui persiste dans sa volonté de passer en force, ne répond que par la répression policière, l'intimidation, les tentatives de division et la stigmatisation d'organisations syndicales. Le SNESUP-FSU condamne la diabolisation de la CGT par la plupart des médias, le MEDEF et le gouvernement. L'enjeu est aujourd'hui de contraindre le gouvernement au dialogue social et à l'écoute de la volonté populaire plutôt que de celle de la finance et du MEDEF.

Le SNESUP-FSU exprime sa solidarité avec les syndicalistes et salarié.e.s belges mobilisé.e.s contre un projet de loi Travail de leur gouvernement qui prend la même orientation que celle du gouvernement Valls.

Au cours de son congrès le SNESUP-FSU a accueilli une délégation locale de Nuit debout pour des échanges particulièrement fructueux entre militant.e.s. Il apporte son soutien à cette mobilisation citoyenne et appelle à des synergies entre les forces syndicales luttant contre la loi Travail et les mobilisations alternatives.

Le SNESUP-FSU appelle également l'ensemble de la communauté universitaire :

- à se mobiliser en vue de réussir une puissante manifestation nationale le mardi 14 juin ;
- à porter dès maintenant la votation citoyenne auprès de nos collègues dans les administrations, les lieux de recherche et d'études ;
- à participer à la caisse de solidarité avec les salarié.e.s en grève (<https://www.lepotcommun.fr/pot/x9a9rzjr>);
- à se rassembler pour exiger des revalorisations salariales lors de la réunion conclusive du second round de l'agenda social fin juin 2016 ;
- à mener des actions auprès du gouvernement et des parlementaires afin d'obtenir une augmentation du budget 2017 de la MIREs dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de son financement ;
- à participer à l'action sur le pouvoir d'achat des retraités le 9 juin dans les départements ;
- à organiser des Etat généraux de la formation des enseignant.e.s et à porter nos réflexions et nos alternatives concernant l'enseignement supérieur et la recherche au colloque organisé par la FSU à l'automne 2016 destiné à faire un bilan des politiques d'éducation de la maternelle à l'université.

Le SNESUP-FSU construira une plateforme revendicative qu'il soumettra à l'ensemble des forces politiques républicaines à l'occasion des prochaines échéances électorales.